Image not found or type unknown

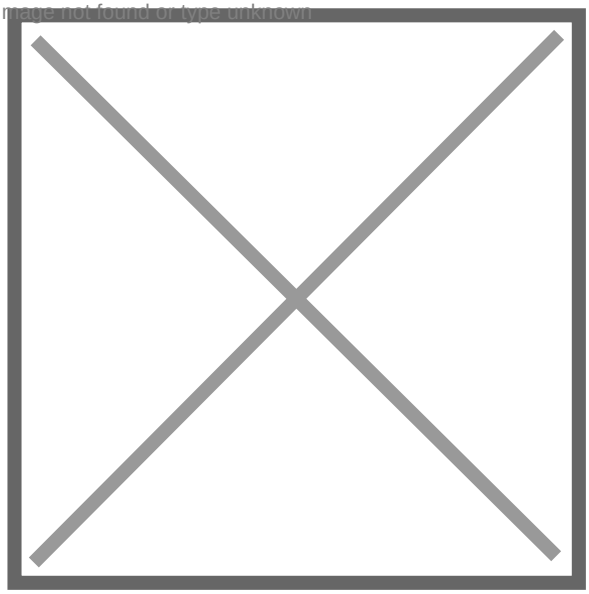

5500 euros de retard versé par le poile emploi ..... Impôts ?!

Par **IsadoraG**, le **19/07/2015** à **19:28**

Bonsoir,
J'aimerais avoir votre avis et vos conseils . j'ai reçu de l'argent du pole emploi en mai 2014 une sommes de 5500 euros tout de même cette somme est une régularisation de 2011/2012. Donc quand j'ai du faire ma déclaration d'impôts de 2015 sur revenu 2014 ma déclaration été prés remplie bien sur étant donné que j' travaillé en 2014 je me suis renseigne cette somme j'ai du la déclarer en revenu différé avant ca javais fait la simulation pour mes impôts avec et sans cette somme sans cette somme j'avais le droit a la prime a l'emploi estimé a 700 euros et avec cette somme je devrai payé 1200 euros environ d'impôts ca reste une estimation... Mais pour ma par je ne trouvé pas ca juste car c'est une erreur du pole emploi et si j'aurais touché cette argent en temps et en heure cela m'aurais évité bien des souci et je n'aurais pas payé d'impôts dessus car je n'avais aucun autre revenu a l'époque donc j'ai appelé le centre des impôts et il mon bien dit que c'étais comme ca et pas autrement donc j'aimerais voulu savoir si vraiment je reçoit cette somme d'impôt as payer es ce que j'ai un recoure es possible de faire exonéré ou quel que chose comme ca car cette somme est quand même énorme pour moi ?? MERCI a l'avance et désolé pour toutes ces fautes d'orthographe ...
Si vous voulais plus d'info n'hésitez pas .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés